

### SYLLABUS DE COURS

<b>Année d'étude - parcours</b>	M2 Droit de l'emploi et des relations sociales
<b>Intitulé du cours</b>	Droit des relations individuelles de travail
<b>Semestre</b>	1
<b>Objectifs et compétences développées</b>	<p>Acquisition de connaissances permettant aux élèves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- maîtriser les notions essentielles de l'exécution et de la rupture du contrat de travail</li> <li>- garantir le respect du cadre d'exercice des mécanismes et outils juridiques en vue d'apporter des solutions opérationnelles dans ce domaine</li> <li>- assurer une veille juridique en la matière</li> <li>- analyser des situations professionnelles afin de proposer des solutions juridiquement pertinentes</li> </ul>
<b>Contenu et moyens pédagogiques</b>	<p>I - L'exécution du contrat de travail : clauses du contrat de travail et obligations des parties, modification du contrat de travail et changement des conditions de travail</p> <p>II - Les licenciements pour motif personnel : licenciement pour motifs disciplinaire et non disciplinaire, procédure, justification, contentieux et sanctions</p> <p>III - Les autres formes de rupture du contrat de travail : prise d'acte, rupture conventionnelle individuelle, résiliation judiciaire, départ à l'âge de la retraite, licenciements de salariés protégés</p>
<b>Pré-requis</b>	Master 1 en droit ou équivalent
<b>Modalités d'évaluation</b>	Examen anonyme écrit (en 3 heures) sous forme pratique
<b>Références bibliographiques</b>	Emmanuel Dockès / Gilles Auzero / Dirk Baugard, Précis Dalloz de droit du travail, Éditions Dalloz